

CHAPITRE 8 : LES JOURNAUX AUXILIAIRES**I. GENERALITES**

L'enregistrement des opérations en articles de « journal classique » comporte plusieurs inconvénients :

- La succession des articles ne correspond qu'à un ordre chronologique dont la lecture ne permet pas d'avoir une idée précise et rapide de chaque catégorie d'opération enregistrée pendant la période ;
- Le Journal étant « unique », seule une personne peut y travailler à un moment donné ; donc le travail sur ce journal ne peut être réparti entre plusieurs personnes ;

Pour pallier ces « inconvénients » on a recours à un autre système dit « système centralisateur » :

- En ouvrant autant de journaux qu'il y a de catégories d'opérations à enregistrer ; ainsi, la lecture de chaque journal permet d'avoir une vue précise et rapide de chaque catégorie d'opérations ;
- En spécialisant les journaux par catégorie d'opérations, ils sont multiples et l'on peut envisager une division du travail.

L'organisation du système centralisateur comprend deux (02) séries de travaux :

I.1. DES TRAVAUX JOURNALIERS

C'est la comptabilité auxiliaire qui consiste :

- au trie des documents et pièces comptables de base ;
- en l'enregistrement des opérations dans les journaux auxiliaires : un journal auxiliaire par catégorie d'opérations.

EXEMPLE :

- opérations de caisse ;
- opérations de banque ;
- opérations d'achats ;
- opérations de ventes ;
- opérations sur les effets.
- aux reports dans les « GRANDS LIVRES AUXILIAIRES » (grand livre auxiliaire des clients et grand livre auxiliaire des fournisseurs essentiellement).

I.2. DES TRAVAUX PERIODIQUES

C'est la comptabilité centralisatrice qui consiste :

- en l'établissement du journal général dans lequel chaque journal auxiliaire est résumé au moyen d'un seul article récapitulatif ;
- aux reports au grand livre général à partir du journal général ;

- en l'établissement de la balance générale des comptes.

II. LES JOURNAUX AUXILIAIRES

II.1. Principe

Les Journaux auxiliaires enregistrent les opérations groupées pour chaque journal en fonction d'un compte mouvementé. C'est le compte « support » qui donne son nom au journal.

EXEMPLE :

- Le journal auxiliaire des ventes à crédit ;
- Le journal auxiliaire de Caisse – Recettes.

II.2. Création

Chaque entreprise crée les journaux auxiliaires à son choix, selon ses besoins.

Les principaux journaux auxiliaires courants sont les suivants :

- Journal auxiliaire de caisse – recettes ;
- Journal auxiliaire de caisse – dépenses ;
- Journal auxiliaire de banque – débit ;
- Journal auxiliaire de banque – crédit ;
- Journal auxiliaire de chèques postaux – débit ;
- Journal auxiliaire de chèques postaux – crédit ;
- Journal auxiliaire des achats à crédit ;
- Journal auxiliaire des entrées d'effets à recevoir ;
- Journal auxiliaire des sorties d'effets à payer ;
- Journal auxiliaire des opérations diverses.

II.3. Tracé des journaux auxiliaires : (JA de caisse – recettes)

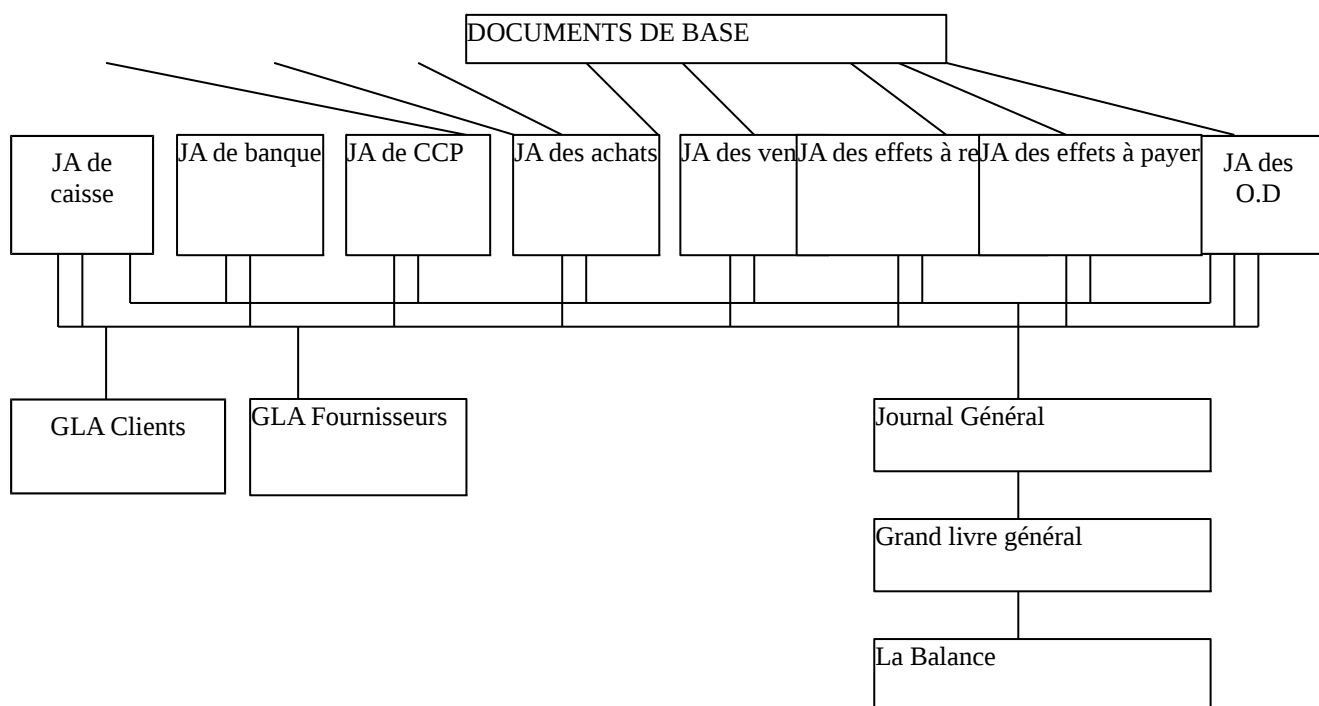
NB : pour le journal de caisse – dépenses on aura le crédit avant le débit.

EXEMPLE :

Le 16/02 : Facture V105 : brut marchandise 100 000 F ; Escompte 2% ; Port 10 000 F HT ; taux de TVA 18% ; Net de facture contre espèces.

Dates	Réf	N° au GLA	Libellés	A DEBITER		A CREDITER			
				571 caisse	673 Escompte	70 1Vtes m/ses	7071 port/facturé	DIVERS	
								N°	Sommes
16/02	Fact V105	-	Vente de march.	127 440	2 000	100 000	10 000	4431	19 440
			TOTAUX	-	-	-	-		

III. HEMA DU SYSTEME CENTRALISATEUR



IV. LE TRACE DES DIVERS JOURNAUX AUXILIAIRES

IV.1. Le risque du double enregistrement

Dans le système centralisateur toute opération, quelle qu'elle soit, est enregistrée dans un journal auxiliaire. Soit :

- Elle concerne le « compte support » et est alors inscrite à son débit ou à son crédit,
- Soit elle ne concerne aucun « compte support » et est alors inscrite dans le journal auxiliaire des opérations diverses.

Mais certaines opérations concernent deux « comptes support » et risquent d'être enregistrées deux fois.

EXEMPLE : Versement d'espèces en banque : 500 000F.

Pour pallier cet inconvénient, divers procédés sont employés et le plus satisfaisant est celui des comptes de virements internes.

IV.2. Les comptes de virements internes

IV.2.1. Principe :

Le compte de virement interne joue la contre partie du compte support dans chacun des deux journaux auxiliaires. Ainsi on évite le double enregistrement.

EXEMPLE : retrait d'espèces pour alimenter la banque 500 000F,

<u>1. JA de banque – débit</u>	<u>2. JA de caisse – dépenses</u>
D 521 banque 500 000	D 58 virement interne 500 000
C 58 virement interne 500 000	C 571 caisse 500 000

IV.2.2. Principaux comptes de virements internes :

585	: virements de fonds (à utiliser uniquement dans les JA de trésorerie)	
5881	: effets négociés	} Ces comptes ne seront pas utilisés si toute fois l'entreprise n'a pas de JA des EAR
5882	: effets à l'encaissement	
5883	: effets en recette	
5884	: effets domiciliés	} Pareille au cas où si l'entreprise n'a pas des EAP entrées
5885	: effets payés	
5886	: achats au comptant	
5887	: ventes au comptant	

IV.2.3. Tracé des journaux auxiliaires de trésorerie (voir exercice)

V. L'EXECUTION DU TRAVAIL

V.1. Le travail quotidien

Il consiste :

- En l'établissement des journaux auxiliaires ;
- Aux reports dans les grands livres auxiliaires.

Le journal auxiliaire des opérations diverses analyse verticalement les opérations, tout comme le journal classique.

N.B. Seules les opérations qui ne peuvent pas être enregistrées dans un journal auxiliaire avec « compte support » sont enregistrées dans le journal auxiliaire des opérations diverses (JA des OD).

EXEMPLES :

- Acquisition d'une immobilisation à crédit ;
- Echange d'immobilisations sans contre – partie ;
- Enregistrement des bulletins de paie ;
- Transferts de charges immobilisées.

V.2. Le travail périodique

Il consiste mensuellement :

- En la totalisation de journaux auxiliaires ;
- En la centralisation dans le journal général ou « journal centralisateur ».

EXERCICES SUR LES SYSTEME CENTRALISATEUR**EXERCICE N° 1**

Au cours du mois de mars, une entreprise a effectué les opérations suivantes avec sa banque :

02/03 : Remise à l'escompte de deux traites : nominal 249 000 F.

04/03 : Chèque n°131 à l'ordre de BAMBBA (fournisseur n°4). 85 700 F.

04/03 : Avisé par la banque :

- de l'encaissement de cinq (05) traites ; Net porté en compte 571 000 F, commissions 2 500 F
- du paiement par elle de deux traites, 375 000 F

05/03 : Reçu bordereau d'escompte de la remise du 2 mars : Net 241 800 F.

07/03 : Chèque de retrait, 200 000 F ; achat d'essence : 8 000 F

10/03 : Reçu avis de virement de DARGA (N°36), 271 000 F

12/03 : Retrait par chèque, 300 000 F (pour les besoins personnels de l'exploitant) ; achat au comptant par chèque de marchandises : brut 250 000 F ; transport 6000 F ;
Escompte, 5 000 F

13/03 : Remis à la banque deux chèques de 65 000 F et 91 000 F reçu de deux clients pour des Ventes au comptant.

14/03 : Remis à l'encaissement trois effets à fin mars ; total 294 000 F.

15/03 : Viré 500 000 F du compte de chèque postaux au compte courant de la banque.

Réglé par chèque des frais de publicité 27 500 F.

Avisé par la banque de l'encaissement de coupons de titres, 52 000 F

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Journaux auxiliaires de banque
- 2) Reports aux Grands Livres auxiliaires
- 3) Centralisation au Journal général.

NB : L'entreprise utilise les journaux auxiliaires suivants : Trésorerie (six journaux), Achat , Vente, Effets à recevoir (entrée et sorties), Effets à payer (sorties et rentrées), Opérations diverses.

EXERCICE N° 2

Une entreprise utilise les journaux auxiliaires suivantes :

Caisse-recettes, Caisse-Dépenses, Banque-Débit, Banque-Crédit, Effets à recevoir-entrées, Effets à recevoir-Sorties, Effets à payer-entrées, Achats, Ventes, Opérations diverses.

Règlement en espèces de traites échues, 960 000 F
Chèques à mon ordre remis en compte, 4 200 000 F
Chèques remis à l'ordre des fournisseurs, 5 200 000 F ;
Encaissement direct de traites, 640 000 F ;
Achat à crédit de marchandises, 10 960 000 F ;
Ventes au comptant en espèces, 620 000 F ;
Acceptations des clients, 3 900 000 F ;
Retraits de la banque, 400 000 F ;
Retours de traites impayées (par banque) 54 000 F ;
Effets remis à l'escompte (nominal), 220 000 F ;
Règlements en espèces des clients, 1 300 000 F ;
Ventes à crédit, 15 300 000 F ;
Versé en espèces aux fournisseurs, 460 000 F ;
Agios sur bordereaux bancaires, 11 600 F
Endossements des clients, 500 000 F ;
Services payés en espèces, 120 000 F ;
Domiciliation, 1 680 000 F ;
Acceptations données aux fournisseurs, 2 900 000 F ;
Dépenses personnelles en espèces, 140 000 F ;
Endossement à l'ordre des fournisseurs 100 000 F,
Appointements réglés en espèces, 360 000 F
Intérêts créditeurs sur compte courant, 6 000 F.

TRAVAIL A FAIRE

Passer ces opérations dans les différents journaux auxiliaires intéressés

EXERCICE N° 3

L'entreprise BARK WENNAM pratique la comptabilité centralisatrice et tient les journaux auxiliaires suivants :

- un journal auxiliaire de Trésoreries-Débit
- un Journal auxiliaire de Trésorerie-Crédit ;
- un Journal auxiliaire des Achats à crédit ;
- un Journal auxiliaire des Ventes (au comptant et à crédit) ;
- un Journal auxiliaire des Effets à recevoir-entrées ;

- un Journal auxiliaire des Effets à payer-sorties ;
- un journal auxiliaire des Opérations diverses.

Durant la première quinzaine du mois de mars 2004, elle a réalisé entre autres les opérations suivantes :

01/03 : Avis débit de la SGBB pour domiciliations échues..... : 367 250 F
 02/03 : Encaissement en espèces d'effets échus (n° 75 et n° 76)..... : 168 185 F
 04/03 : Chèque de retrait de fonds (chèque n° A148)..... : 500 000 F
 05/03 : Paiement de la facture du fournisseur TRAORE pour achat d'emballages commerciaux (PC n°75) reçue ce jour :

Brut : 420 000 F
 Remise : 5%
 Escompte : 2%
 T.V.A : 18%

06/03 : Règlement de divers frais en espèces PC n° 76 à 78) :

Loyer : 60 000 FHT
 Réparation : 63 000 FHT
 Fournitures de bureau : 27 000 FHT

07/03 : Vente de marchandises au comptant contre chèque (chèque n°A 149) :

Brut : 450 000 F
 Remise : 10%
 Escompte : 1%
 T.V.A : 18%

09/03 : Virement du client SAMAKE (n° 85) : 543 750 F

09/03 : Virement d'espèces en banque (PC n° 79) : 375 000 F

14/03 : Avis de crédit de la SGBB relatif à une remise à l'escompte :

Net : 313 750 F
 Agio TTC : 3 127 F

TRAVAIL A FAIRE :

Enregistrer ces opérations dans les deux journaux de trésorerie compte tenu de la T.V.A. au taux de 18%. Utiliser les tracés fournis en annexe.

Tracé du JA unique : La caisse

A débiter			A créditer				Dates	Ref	N° GLA	Libellés	A créditer				A débiter				
571 caisse	411 clients	701 ventes	Divers						571 caisse	divers	Divers		
					N°	sommes													

Tracé du JA des effets à recevoir entrées

Dates	Réf	N° GLA	Libellés	Tirés ou tiers cédant	Lieu de paiement	Pointage des sorties	DEBITER		CREDITER	
							4/2			
			Totaux				-	-	-	-

NB : Pour les Effets à Recevoir sorties, la colonne pointage des sorties disparaît et le compte 412 est crédité

Tracé du JA des effets à payer

Dates	Réf	N° GLA	Libellés	Tirés ou tiers cédant	Lieu de paiement	Pointage des sorties	DEBITER		CREDITER	
							402			
			Totaux				-	-	-	-

Tracé unique du JA des achats

Dates	Réf	N° GLA	Libellés	DEBITER				CREDITER					
				601	445	Divers		401	773	5 886	Divers		
						N°	Sommes				N°	Sommes	
			Totaux						-	-	-	-	-

SOLUTION EXERCICE 1**1) Présentation des journaux auxiliaires****JA de banque – débit**

Dates	Réf	N°	Libellés	Comptes à débiter	Comptes à créditer
-------	-----	----	----------	-------------------	--------------------

GLA										
			521 banque	445 TVAR	N°	E	5882	5881	N°	E
02/03	-	-	Avis de crédit :	571 000	381	631		573 500		
04/03	-	-	encaissement	241 800	1 098	675			249 000	
04/03	-	-	Bordure d'escompte	271 000						411 271 000
13/03	-	36	Virement de DARGA	156 000			2 119			5 887 132 203
			Ventes au comptant				6 102			443 23 797
15/03	-	-	Virement de CCP à bq	500 000						585 500 000
15/03	-	-	Encaissement de coupons	52 000						772 52 000
			Totaux	1 791 800	1 479		8 221	573 500	249 000	

Dates	Réf	N° GLA	Libellés	Comptes à débiter				Comptes à créditer			
				521 banque	773 escompte	N		401	5884 effets domiciliés	N°	
04/03	131		Règlement du fournisseur Bamba	85 700				85 700			
4/03	-		- Paiement de 2 traites	375 000					375 000		
4/03	-		- Retrait de fonds	300 000						104	300 000
12/03	-		- Achat au comptant	296 180	5 000					445	45 180
										5 886	256 000
15/03	-		- Frais de publicité	27 500						627	23 305
										445	4 195
			Totaux	1 284 380	5 000			85 700	375 000		828 680

2) Grands livres auxiliaires

GLA des clients

41 136 client DARGA

271 000

GLA des fournisseurs

40 104 fournisseur BAMBA

85 700

NB : le GLA ne concerne que les comptes de tiers.

3) Centralisation au journal

		31/03	
521	Banque		1 791 800
445	Etat, TVA récupérable		1 479
631	Frais bancaires		2 119
675	Escomptes des effets		6 102
411	Clients		271 000
443	Etat, TVA facturée		23 797
585	Virement de fonds		500 000
5 881	Effets négociés		249 000
5 882	Effets à l'encaissement		573 500
5 887	Ventes au comptant		132 203
772	Revenus titres de placement (centralisation du JA de banque – crédit)		52 000
d°			
104	Compte de l'exploitant		300 000
401	Fournisseurs d'exploitation		85 700
445	Etat, TVA récupérable		49 375

585		Virement de fonds	200 000	
5 884		Effets domiciliés	375 000	
5 886		Achats au comptant	256 000	
627		Frais de publicité	23 305	
	521	Banque		1 284 380
	773	Escomptes reçus (centralisation du JA de banque – crédit)		5 000
		TOTAUX	1 289 380	1 289 380

EXERCICE N°2**JA EAR entrées**

D	L	N° GLA	Libellés	Triés ou tiers cédant	Lieu de paiement	Pointage des sorties	Débiter	Créditer
							412	411
		7	Acceptation clients	-	-	-	3 900 000	3 900 000
		15	Endossement clients	-	-	-	500 000	500 000
			TOTAUX				4 400 000	4 400 000

JA EAR (Sorties)

D	Réf	N° GLA	Libellés	Tiré souscripteurs	Lieu de paiement	Pointage des rentrées	Débit				
							Crédit 412	5 883	5 881	Divers N° Sommes	
		4	Encaissement direct	-	-	-	640 000	640 000			
		10	Effets à l'escompte	-	-	-	220 000		220 000		
		21	Effets à l'encaissement	-	-	-	3 200 000			5 882	3 200 000
		22	Endossement fournisseurs	-	-	-	100 000			401	100 000
			Totaux				4 160 000	640 000	220 000		3 300 000

JA Ventes

D	Réf	N° GLA	Libellés	Crédit				Débit			
				701	443	N°	Sommes	5 887	411	N°	Sommes
		06	Ventes au comptant	620 000	111 600			731 600			
		12	Ventes à crédit	15 300 000	2 754 000						
		-	Chèque n°A149	450 000	72 171			473 121		673	4 050
			Totaux	16 325 000	2 937 771			1 204 721	18 054 000		4 050

NOTA BENE : À propos de l'escompte, il est préférable de l'enregistrer dans le JA de trésorerie.

Au cas où il est enregistré (JA achat vente), il ne sera plus enregistré dans le JA de trésorerie.